

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 Villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES
ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 Villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux membres de l'Association,

Opinion

Jégard Créatis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAFAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.2 de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites en annexe de la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Jégard Créatis

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

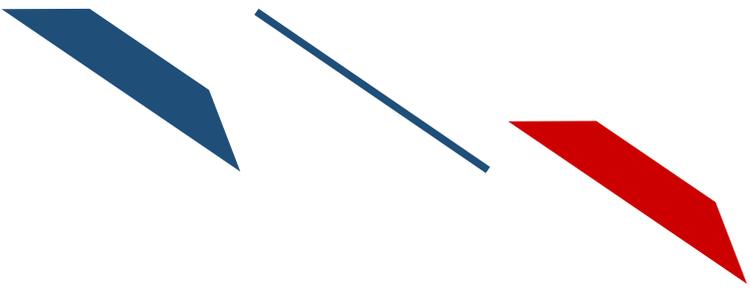
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Jégard Créatis

François JEGARD
Associé



COMPTES ANNUELS



BILAN GENERAL SIEGE - DELEGATIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2023

En Euros

BILAN ACTIF	31/12/2023			31/12/2022	BILAN PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net			
Logiciels Siège	197 304	194 122	3 182	4 165	Fonds Propres / Fonds Associatifs sans droit de reprise		
Logiciels Délégations	23 200	21 480	1 720	5 154	Fonds Propres statutaires	3 440 103	3 440 103
Avances et acomptes			0	0			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	220 504	215 602	4 902	9 319	Report à nouveau	3 166 254	2 907 791
Terrains	621 649		621 649	621 649	Résultat de l'Exercice	1 434	258 464
Constructions Bagneux	1 326 681	1 326 681	0	0			
Local Metz	7 622	7 622	0	0			
Siège Paris	1 026 860	669 170	357 690	378 226			
Siège Paris Annexe	167 694	85 990	81 704	85 897	<i>Situation Nette (sous -total)</i>	<i>6 607 791</i>	<i>6 606 358</i>
Siège Levallois Perret	4 516 920		4 516 920				
Appartement Hauts-de-Seine	125 000	48 828	76 172	79 297			
Installations et agencements Siège	133 068	115 794	17 274	22 004	Subventions d'investissement		
Installations et agencements Délégations	85 702	62 235	23 467	28 239			
Matériel de Bureau Siège	10 239	9 975	264	896	TOTAL DES FONDS PROPRES	6 607 791	6 606 358
Matériel de Bureau Délégations	35 514	34 202	1 312	840	Fonds Reportés	1 001 076	346 794
Matériel Informatique Siège	197 768	175 726	22 042	30 208	Fonds dédiés Siège	1 530 884	1 661 726
Matériel Informatique Délégations	227 856	194 601	33 255	41 716	Fonds dédiés Délégations	1 188 579	1 060 899
Mobilier Siège	55 951	45 599	10 352	10 617	TOTAL DES FONDS REPORTES ET DEDIES	3 720 539	3 069 419
Mobilier Délégations	66 803	50 849	15 954	13 302	Provisions pour risques et charges Siège	55 827	39 325
Biens Reçus par Legs à Céder	698 476		698 476	0	Provisions pour risques et charges Délégations	43 646	31 548
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 303 803	2 827 272	6 476 531	1 312 891	TOTAL DES PROVISIONS	99 473	70 873
Dépôts et Cautionnements Siège	3 845		3 845	1 832	Emprunts auprès des banques	3 291 230	
Dépôts et Cautionnements Délégations	14 322		14 322	13 355	TOTAL DES DETTES FINANCIERES	3 291 230	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 167		18 167	15 187	Fournisseurs et comptes rattachés Siège	106 582	126 196
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 542 474	3 042 874	6 499 600	1 337 397	Fournisseurs et comptes rattachés Délégations	6 500	36 746
Stocks et en-cours	26 035		26 035	26 910	Dettes sociales et fiscales Siège	281 769	278 170
Acomptes Fournisseurs Siège	8 563		8 563	27 474	Dettes sociales et fiscales Délégations		
Acomptes Fournisseurs Délégations	1 737		1 737	5 956	Autres dettes Siège	15 956	128 118
Créances reçues par legs ou donation	313 100		313 100	357 294	Autres dettes Délégations	65 066	62 706
Créances diverses Siège	146 744		146 744	165 830	TOTAL DES AUTRES DETTES	475 873	631 936
Créances diverses Délégations	0		0	701	Produits constatés d'avance Siège	3 414 518	261 287
Subventions à recevoir Siège	3 766 208		3 766 208	1 054 812	Produits constatés d'avance Délégations	1 691 594	1 066 568
Subventions à recevoir Délégations	1 757 544		1 757 544	1 154 350	TOTAL DETTES	8 873 215	1 959 791
Produits à recevoir Siège	29 434		29 434	122 157	TOTAL GENERAL	19 301 018	11 706 441
Produits à recevoir Délégations	20 545		20 545	21 515			
TOTAL DES CREANCES	6 043 875		6 043 875	2 910 089			
Valeurs mobilières Siège	71 705		71 705	38 323			
Valeurs mobilières Délégations			0	0			
Disponibilités Siège	2 587 505		2 587 505	3 479 696			
Disponibilités Délégations	3 978 902		3 978 902	3 809 459			
Charges constatées d'avance Siège	85 948		85 948	94 288			
Charges constatées d'avance Délégations	7 448		7 448	10 279			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 801 418	0	12 801 418	10 369 044			
TOTAL GENERAL	22 343 892	3 042 874	19 301 018	11 706 441			

Déduction de la réciprocité des comptes 467110/467200 Siege Délégations soit **153 975** euros

COMpte DE RESULTAT SIEGE DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2023						
En Euros						
		Résultat 2023				Résultat 2022
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat
		Produits d'exploitation				
Cotisations		1 086 621	270 863	-270 863	1 086 621	1 065 629
Ventes de biens et services						
	Ventes Biens	28 398	7 841	-4 775	31 464	38 878
	Ventes Services	516 681		-91 753	424 928	389 098
Produits de tiers financeurs						
	Concours Publics-Subv Exploitation					
	74 Subventions DGS + DGCS	195 000			195 000	192 000
	74 Subvention CNSA	1 138 760	259 123	-259 123	1 138 760	841 484
	74 Subvention ARS	856 284	1 626 979	-368 035	2 115 228	1 856 641
	74 Autres Subventions	43 394	596 182		639 576	600 117
	Ressources Générosité du Public					
	75 Mécenat	30 000			30 000	115 500
	75 Dons reçus	215 671	114 346	-79 678	250 339	237 039
	75 Assurances Vie	541 489			541 489	363 320
	75 Legs ou Donation	22 160			22 160	450 421
	75 Dons = non rbt frais	397 093			397 093	342 557
	Contributions financières	101 096	57 343		158 439	407 469
Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charge		15 315	4 234		19 549	46 642
Utilisation des fonds dédiés		269 232	280 176		549 408	483 363
Autres produits		4 273	145 323		149 596	101 190
	75 Aide Siège aux Délégations		120 886	-120 886	0	0
	75 Reversement entre Siège-Dpt-Région		80 584	-80 584	0	0
	TOTAL	5 461 467	3 563 880	(1 275 697)	7 749 650	7 531 348
		Charges d'exploitation				
	60 Achats	143 082	105 906	-4 775	244 213	218 111
	60 Variation de stocks	874			874	1 495
	61 Services Extérieurs	805 078	433 968	-91 753	1 147 293	956 571
	62 Autres services extérieurs	1 378 029	1 599 315		2 977 344	2 520 162
	62 Dons = non rbt frais	397 093			397 093	342 557
	65 Aides Financières	58 606	18 151		76 757	95 072
	65 Aides Financières -Siege-Délégations	783 193	395 976	-1 179 169	0	0
	63 Impôts, taxes et versements assimilés	170 962	1 950		172 912	141 599
	64 Charges de personnel	1 564 340	490 745		2 055 085	1 893 358
	68 Dotations aux amortissements	59 851	38 926		98 777	126 687
	68 Dotations aux provisions	16 502	16 332		32 834	12 766
	68 Report en fonds dédiés	138 390	407 856		546 246	918 052
	65 Autres charges de gestion courante	46 590	23 375		69 965	69 147
	TOTAL	5 562 590	3 532 500	(1 275 697)	7 819 393	7 295 577
RESULTAT D'EXPLOITATION		(101 123)	31 380	0	-69 743	235 771

		Résultat 2023				Résultat 2022	
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat	
Produits financiers							
	76	Produits financiers	72 890	22 966		95 856	14 693
		TOTAL	72 890	22 966	0	95 856	14 693
Charges financières							
	66	Charges financières	24 679			24 679	0
		TOTAL	24 679	0	0	24 679	0
		RESULTAT FINANCIER	48 211	22 966	0	71 177	14 693
		RESULTAT COURANT	(52 912)	54 346	0	1 434	250 464
Produits exceptionnels							
	77	Produits exceptionnels				0	8 000
	78	Reprises sur provisions				0	
		TOTAL	0	0	0	0	8 000
Charges exceptionnelles							
	67	Charges exceptionnelles				0	0
	68	Dotations aux provisions				0	0
		TOTAL	0	0	0	0	0
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	8 000
TOTAL DES PRODUITS			5 534 357	3 586 846	(1 275 697)	7 845 506	7 554 041
TOTAL DES CHARGES			5 587 269	3 532 500	(1 275 697)	7 844 072	7 295 577
RESULTAT			(52 912)	54 346	0	1 434	258 464

		Contributions Volontaires en nature					
	870	Dons en nature					
	871	Prestations en nature	73 771	15 729		89 500	205 899
	875	Bénévolat	604 254	11 391 930		11 996 184	11 304 276
		Total	678 025	11 407 659		12 085 684	11 510 175
Charges des contributions volontaires							
	860	Secours en nature					
	861	Mises à dispo gratuite		15 729		15 729	7 074
	862	Prestations en nature	73 771			73 771	198 825
	864	Personnel bénévole	604 254	11 391 930		11 996 184	11 304 276
		Total	678 025	11 407 659		12 085 684	11 510 175

Le compte 689100 Fonds reportés leg est affecté au compte 754320 leg pour un montant de 845 947 euros

Le compte 789100 Fonds reportés leg est affecté au compte 754320 leg pour un montant de 191 665 euros

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	19 301 018 €
- Total du compte de résultat	
o Charges	7 844 072 €
o Produits	7 845 506 €
- Résultat de l'exercice Excédent	1 434€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

L'Unafam est une association créée en 1963 et reconnue d'utilité publique qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne dans la durée les familles et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions sociales, notamment pour la défense des usagers et la déstigmatisation, l'Unafam travaille avec les associations de patients et noue des partenariats avec les associations nationales ou locales dans le domaine de la santé mentale et des handicaps.

L'Unafam se mobilise pour faire changer le regard sur les personnes malades et leur entourage à travers des actions de déstigmatisation, de sensibilisation ou de formation externe.

Ses missions sociales s'articulent autour de quatre axes :

1-Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information

2-Soutien des familles par la formation et l'entraide

3-Déstigmatisation et défense des intérêts communs

4-Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

2.2 Faits significatifs

Des comptes à l'équilibre

Nos actions de soutien aux familles concernées par la maladie psychique (Formations, accueils, groupes de paroles, plaidoyers...) et nos actions pour la défense de leurs droits se sont développées en 2023. Ce développement a été soutenu par une croissance de nos ressources de près de 4%.

Les comptes 2023 sont à l'équilibre avec un résultat positif de 1 434 €.

Des soutiens renforcés

Nos financements publics sont en hausse de 17% par rapport à l'exercice précédent et représentent la moitié des ressources de l'association. Cette progression s'appuie d'une part sur un soutien croissant de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour développer l'aide aux aidants et particulièrement leur formation, et d'autre part sur un élargissement du soutien des Agences Régionales de Santé (ARS) en volume et en nombre pour accompagner nos Délégations dans leurs actions auprès des proches aidants : groupes de parole, accueil, échanges de bonnes pratiques, informations et colloques...

Le Ministère de la Santé (DGS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ainsi que de nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements publics.

Le nombre de nos adhérents progresse régulièrement chaque année. Cette progression est de près de 3% en 2023 (+ 424 adhérents).

Enfin l'Unafam reçoit un volume croissant de libéralités (dons, legs et donations) qui sont essentielles au financement de nos actions et de nos combats aux côtés des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs familles.

Ces soutiens renforcés sont autant de signes d'une confiance forte dans notre association. Financeurs, donateurs, adhérents, soyez ici chaleureusement remerciés.

Nos financements publics sont en hausse de 17% par rapport à l'exercice précédent et représentent la moitié des ressources de l'association. Cette progression s'appuie d'une part sur un soutien croissant de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour développer l'aide aux aidants et particulièrement leur formation, et d'autre part sur un élargissement du soutien des Agences Régionales de Santé (ARS) en volume et en nombre pour accompagner nos Délégations dans leurs actions auprès des proches aidants : groupes de parole, accueil, échanges de bonnes pratiques, informations et colloques...

Le Ministère de la Santé (DGS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ainsi que de nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements publics.

Le nombre de nos adhérents progresse régulièrement chaque année. Cette progression est de près de 3% en 2023 (+ 424 adhérents).

Enfin l'Unafam reçoit un volume croissant de libéralités (dons, legs et donations) qui sont essentielles au financement de nos actions et de nos combats aux côtés des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs familles.

Ces soutiens renforcés sont autant de signes d'une confiance forte dans notre association. Financeurs, donateurs, adhérents, soyez ici chaleureusement remerciés.



Des actifs en hausse

Le total du bilan est en nette hausse et s'établit à 19,3 millions d'euros. Les locaux du siège national dans lesquels nous sommes installés depuis plus de 30 ans étaient devenus un frein à notre développement.

L'assemblée générale a validé, en 2023, l'acquisition du nouveau siège national à Levallois Perret (92). Cette acquisition constitue un accroissement du patrimoine de l'association. Au bilan cela se traduit par une progression de notre actif immobilisé d'un peu plus de 4,5 millions d'euros, une baisse de la trésorerie disponible (une partie de l'opération ayant été financée sur fonds propres) et au passif par le solde de l'emprunt bancaire contracté pour le montage financier de cette acquisition.

Des bénévoles engagés

L'engagement des bénévoles de l'Unafam est au cœur du modèle économique de l'association. Pour l'exercice 2023 il est valorisé à près de 12 millions d'euros ce qui correspond à 390 000 heures de bénévolat.

Le bénévolat représente 1,5 fois les ressources financières de l'association. Il est clair que sans cet engagement fort de nos bénévoles, nous n'aurions pas les moyens suffisants pour mener nos missions auprès de celles et ceux qui en ont besoin sur l'ensemble du territoire.

Nous remercions vivement les bénévoles pour cet engagement fidèle, précieux et indispensable à la bonne marche de notre association.

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels

3.2 Changements de méthodes comptables

L'exercice 2023 constitue la première année d'application du règlement ANC n° 2022-04 modifiant le règlement ANC n° 2018-06. Ce règlement, applicable à partir du 1er janvier 2023 à l'association UNAFAM, introduit un nouvel état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans la note 8 de la présente annexe.

3.3 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels informatiques de 1 à 3 ans	de 1 à 3 ans
Constructions de 20 à 50 ans	de 20 à 50 ans
Agencements, aménagements et installations de 5 à 10 ans	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique de 1 à 10 ans	de 1 à 10 ans
Mobilier de 1 à 10 ans	de 1 à 10 ans

3.3.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières ne concernent que des dépôts de garantie pour des loyers

3.3.3 Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre N d'après la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable

3.3.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.3.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.3.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 43 753 €

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les employés*
- *Ancienneté minimum : 10 ans*
- *Table de mortalité : T68 Insee 2019*
- *Taux de progression des salaires : 2 %*
- *Taux d'actualisation : 3,17%*
- *Taux de charges sociales retenu : 58 %*

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
	Valeur Brute des Immo. en début d'exercice 2023	Augmentations 2023	Diminutions 2023	Valeur brute des Immo. en fin d'exercice 2023
I. Immobilisations incorporelles				
Logiciels	217 493	3 141	130	220 504
Immob. Incorp. En cours				-
TOTAL I	217 493	3 141	130	220 504
II. Immobilisations corporelles				
Terrains	621 649			621 649
Constructions sur sol d'autrui	2 653 857	4 516 920		7 170 777
Installations et aménagements	218 770	-	-	218 770
Matériel de bureau, informatique, mobilier	558 571	39 466	3 906	594 131
Biens reçus par legs à céder		698 476		698 476
TOTAL II	4 052 847	5 254 862	3 906	9 303 803
III. Immobilisations financières				
Autres Titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	15 187	6 227	3 247	18 167
TOTAL III	15 187	6 227	3 247	18 167
TOTAL GENERAL	4 285 527	5 264 230	7 283	9 542 474

4.1.2 Tableau des amortissements

	Amortissements Situations et mouvements de l'exercice 2023			
	Début exercice 2023	Dotations exercice 2023	Eléments sortis reprises 2023	Fin exercice 2023
Logiciels	208 174	7 558	130	215 602
Immobilisations Incorporelles	208 174	7 558	130	215 602
Terrains				
Constructions sur sol d'autrui	2 110 436	27 855		2 138 291
Installations générales, agencements constructions				
Installations générales, agencements divers	168 527	9 502	0	178 029
Matériel de bureau, informatique, mobilier	460 992	53 866	3 906	510 952
Immobilisations Corporelles	2 739 955	91 223	3 906	2 827 272
TOTAL GENERAL	2 948 129	98 781	4 036	3 042 874

4.1.3 Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres Immobilisations Financières	18 167		18 167
Acomptes Fournisseurs	10 300	10 300	
Créances recues par legs ou donations	313 100	313 100	
Autres créances	146 744	146 744	
Subventions à recevoir Siège	3 766 208	2 066 464	1 699 744
Subvention à recevoir Délégations	1 757 544	832 844	924 700
Produits à recevoir	49 979	49 979	
Charges Constatées d'avance	93 396	93 396	
TOTAL GENERAL	6 155 438	3 512 827	2 642 611

4.1.4 Détail des produits à recevoir

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Subventions à recevoir Siège			
- ARS Ile deFrance	950 000	475 000	475 000
- ARS AURA	172 284	172 284	
- CNSA	2 556 024	1 368 280	1 187 744
- DGCS	74 000	37 000	37 000
- FDVA	11 900	11 900	
- ASP	2 000	2 000	
Subvention à recevoir Délégations			
- ARS	1 701 262	776 562	924 700
- Autres	56 282	56 282	
Produits à recevoir divers	49 979	49 979	
TOTAL GENERAL	5 573 731	2 949 287	2 624 444

4.1.5 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Valeurs Mobilières de placement	Valeurs d'acquisition	Cours à la clotured'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
Parts Sociales Crédit Coopératif Siège	71 705	71 705	0	0
Total	71 705	71 705	0	0

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du Résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	3 440 103							3 440 103
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	2 907 791			258 463				3 166 254
Excédent ou déficit de l'exercice	258 463	-258 463		1 434				1 434
Situation nette Sous-total 1	6 606 357	-258 463		259 897	0	0	0	6 607 791
Fonds propres consommables								
Subvention d'investissement								
Provisions réglementées								
Situation nette Sous-total 2	0			0	0	0	0	0
TOTAL	6 606 357	-258 463		259 897		0	0	6 607 791

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

Comptes	Fonds	Solde 31/12/2022	Utilisation 2023	Dont Remboursement	Constitution 2023	Solde 31/12/2023	Fonds plus de 2 ans	Variation 2023
191	Fonds Reportés - Legs	346 794	191 665	191 665	845 947	1 001 076		654 282
191	Fonds reportés Legs ou Donations	346 794	191 665	191 665	845 947	1 001 076	0	654 282

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Fonds	Solde 31/12/2022	Compte 789XX		Compte 689XX		Solde 31/12/2023	Fonds plus de 2 ans	Variation 2023
		Utilisation 2023	Dont Remboursement	Constitution 2023	Compte à compte			
Fonds Dédiés Formation au National	634 388					634 388	634 388	0
Fonds Dédiés Aide aux Aidants en IDF	280 430			135 389		415 819	138 895	135 389
Fonds Dédiés autres projets de formation	15 000	5 441		3 000		12 559		-2 441
Fonds dédiés des Délégations	1 023 968	249 509		405 626		1 180 085	588 984	156 117
Fonds dédiés Subvention Exploitation	1 953 786	254 950	0	544 015		2 242 851	1 362 267	289 065
Fonds Dédiés Aide aux Aidants en Loire Atlantique	49 895	7 104				42 791	42 791	-7 104
Fonds dédiés Recherche	114 696	40 000				74 696	74 696	-40 000
Fonds Dédiés Projet Justice	37 100	10 353				26 747	26 747	-10 353
Fonds Dédiés Formation	15 131	6 760				8 371	8 371	-6 760
Fonds dédiés Dévolution Fonds Association Boisseaux	222 154	7 562				214 592		-7 562
Fonds dédiés des Délégations	2 118	2 118		2 230		2 230		112
Fonds dédiés Contributions Financières	441 094	73 897	0	2 230	0	369 427	152 605	-71 667
Fonds Dédiés Dons Recherche-196004	0					0		0
Fonds Dédiés Résidence Rouen-102100	62 821					62 821	62 821	0
Fonds Dédiés Leg 2017-196005	230 112	192 012				38 100	38 100	-192 012
Fonds Dédiés des Délégations	34 813	28 548				6 265	6 265	-28 548
Fonds Dédiés Générosité du Public	327 746	220 560	0	0	0	107 186	107 186	-220 560
TOTAUX FONDS DEDES	2 722 626	549 407	0	546 245	0	2 719 464	1 622 058	-3 162

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice 2022	Dotation exercice 2023	Reprise exercice 2023	Solde en fin exercice 2023
Provisions pour risques Litiges salariaux	41 871	18 082	4 233	55 720
Provisions pour charges sur legs ou donations Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour restructurations Provisions pour impôts Provisions pour charges à répartir Autres provisions pour charges	29 002	14 751		43 753
TOTAL	70 873	32 833	4 233	99 473
Dont dotations et reprises: - d'exploitation - financière - exceptionnelle		32 833	4 233	

4.2.5 Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut 2023	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des banques	3 291 230	225 746	964 323	2 101 161
Fournisseurs et comptes rattachés	113 082	113 082		
Personnel et comptes rattachés	110 528	110 528		
Dettes sociales	119 666	119 666		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Autres impôts et taxes	51 575	51 575		
Autres dettes	81 022	81 022		
Produits constatés d'avance siège	3 414 518	1 714 774	1 699 744	
Produits constatés d'avance délégations	1 691 594	766 894	924 700	
TOTAL GENERAL	8 873 215	3 183 287	3 588 767	2 101 161

4.2.6 Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant brut 2023	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Siège				
- Subvention CNSA	2 328 272	1 140 528	1 187 744	
- Subvention ARS IDF -FIR	950 000	475 000	475 000	
- Subvention DGCS	74 000	37 000	37 000	
- Subvention FDVA	11 900	11 900		
- Cotisations	26 507	26 507		
- Agefiph	17 839	17 839		
- DRFIP PACA	6 000	6 000		
Délégations				
- Subventions ARS	1 676 000	751 300	924 700	
- Subventions autres	15 594	15 594		
Total	5 106 112	2 481 668	2 624 444	

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Détail des financements publics

Concours Publics et Subventions Reçues 2023		
	Produits	Montants
741120	ARS IDF	56 000,00
741200	FDVA	11 900,00
741400	CNSA	1 138 760,00
741500	DGS	158 000,00
741510	DGCS	37 000,00
741530	ASP-Contrat apprentissage	2 000,00
774170	Ministère de la Justice	16 508,00
741900	ARS AURA	313 284,00
741910	ARS IDF	475 000,00
741920	ARS PACA	12 000,00
748000	Caisse Prévoyance St Pierre et Miquelon	12 986,66
Siège	Sous-Total	2 233 438,66
74110001	CPAM	59 050,00
74120001	Etat-CUI	225,86
74150001	ARS	1 258 944,37
74170001	Communes	228 933,79
74180001	Départements	182 717,00
74190001	Régions	19 501,29
74200001	CAF	64 728,67
74410001	Autres	41 025,25
Délégations	Sous-Total	1 855 126,23
	Total	4 088 564,89

Financements publics	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	CPAM	Autres	Total
Concours publics							
Subventions d'exploitation		3 479 622,23	431 152,08	64 728,67	72 036,66	41 025,25	4 088 564,89
Subventions d'investissements							
TOTAL	0	3 479 622,23	431 152,08	64 728,67	72 036,66	41 025,25	4 088 564,89

5.2 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	541 488,57 €
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	169 631,11 €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	698 476,00 €
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	845 947,00 €
SOLDE DE LA RUBRIQUE	563 648,68 €

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

	Totaux
Contributions Volontaires en nature	
870 Secours en nature	
871 Prestations en nature	89 500 €
875 Bénévolat	11 996 184 €
Total	12 085 684 €
Charges des contributions volontaires	
860 Secours en nature	
861 Mises à dispo gratuite	15 729 €
862 Prestations en nature	73 771 €
864 Personnel bénévole	11 996 184 €
Total	12 085 684 €

Prestations en nature		
Mise à disposition personnel		73 771 €
Mise à disposition gratuite local délégations		15 729 €
	Total	89 500 €
Personnel Bénévole		Heures
Délégations Valorisation		
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros Idem pour 2023		
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros		335 166
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2 soit 16,10 euros		37 241
Siège Valorisation heures autres que la formation		
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros Idem pour 2023		
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros		14 902
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2 soit 16,10		784
Siège Valorisation heures formation		
Taux Horaire = 46,41 euros selon convention CNSA		1 613
Taux Horaire = 32,20 euros formations autres que CNSA		1 147
Total Bénévolat		11 996 184 €

6.2 Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN 2023		
	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	17	2
Employés	32	7
TOTAL	49	9

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 19 570 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 17 000 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 2 570 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.4 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. De même ils ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

7 INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

7.1 Compte de résultat par origine et destination

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Total	Dont générosité public	Total	Dont générosité public
A-Produits et charges par origine et destination				
Produits par Origine				
1-Produits liés à la générosité du public				
1-1 Cotisations sans contrepartie	1 086 620,50	1 086 620,50	1 065 628,61	1 065 628,61
1-2 Dons legs et mécénat				
<i>Dons manuels</i>	250 339,03	250 339,03	237 038,17	237 038,17
<i>Legs donations et assurances vie</i>	563 648,68	563 648,68	813 741,21	813 741,21
<i>Mécénat</i>	30 000,00	30 000,00	115 500,00	115 500,00
1-3 Autres produits liés générosité public	397 093,00	397 093,00	342 557,00	342 557,00
2-Produits non liés générosité public				
2-1 Cotisations avec contrepartie				
2-2 Parainage des entreprises				
2-3 Contributions financières sans contrepartie				
2-4 Autres produits non générosité public	875 598,22		973 208,87	
3-Subventions et autres concours publics				
	4 088 564,87		3 490 241,98	
4-Reprises sur provisions et dépréciations				
	4 233,46	0,00	32 761,40	0,00
5-Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
	549 407,73	220 559,89	483 363,09	152 545,50
Total	7 845 505,49	2 548 261,10	7 554 040,33	2 727 010,49
Charges par destination				
1-Missions Sociales				
1-1 Réalisées en France				
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>	5 973 508,39	2 334 307,04	5 404 550,56	1 988 120,64
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>	49 450,00	0,00	66 238,47	16 179,97
1-2 Réalisées à l'étranger				
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>				
2-Frais recherche de fonds				
2-1 <i>Frais d'appel générosité public</i>	197 820,25	197 820,25	184 575,13	184 575,13
2-2 <i>Frais de recherche d'autres ressources</i>				
3- Frais de fonctionnement				
	1 044 213,83	16 133,81	709 394,88	191 340,84
4-Dotations aux provisions et dépréciations				
	32 834,02		12 765,96	0,00
5- Impôts sur les bénéfices				
6-Reports en fonds dédiés de l'Exercice				
	546 245,47	0,00	918 052,01	346 793,91
Total	7 844 071,95	2 548 261,10	7 295 577,01	2 727 010,49
Excédent ou Déficit	1 433,54	0,00	258 463,32	0,00
B-Contributions Volontaires en nature				
Produits par Origine				
1-Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	11 996 184,00	11 304 276,00	11 304 276,00	11 304 276,00
Prestations en nature				
Don en nature				
2-Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
	73 771,00		198 825,00	
3-Concours publics en nature				
Prestations en nature	15 729,00		7 074,00	
Dons en nature				
Total	12 085 684,00	11 304 276,00	11 510 175,00	11 304 276,00
Charges par destination				
1-Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	12 085 684,00	11 304 276,00	11 510 175,00	11 304 276,00
Réalisées à l'étranger				
2-Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3-Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	12 085 684,00	11 304 276,00	11 510 175,00	11 304 276,00
Excédent ou Déficit	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action au profit des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénies, de troubles bipolaires, des dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs.

L'Unafam poursuit son objectif par le biais de ses missions sociales qui se déclinent en axes et actions :

- Axe 1 : Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Axe 2 : Soutien des familles par la formation et l'entraide
- Axe 3 : Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- Axe 4 : Recherche et Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois

En cours d'année tous les coûts directs sont affectés à chaque mission par le biais d'une comptabilité analytique.

A la clôture de l'exercice la part des charges salariales est affectée à chaque mission sociale selon le temps passé par chaque salarié sur les différentes missions.

A ces frais directs sont ajoutés des frais indirects (Electricité –Téléphone-Nettoyage...) répartis sur la base du pourcentage de la masse salariale de chaque mission.

3. Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public se répartissent de la façon suivante :

Cotisations	1 086 621 €	42,64%
Dons manuels	250 339 €	9,82%
Legs	22 160 €	0,87%
Assurances Vie	541 489 €	21,25%
Abandon de frais	397 093 €	15,58%
Mécénat	30 000 €	1,18%
Fonds Dédiés	220 559 €	8,66%
Total	2 548 261 €	100,00%

4. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits.

Toutes les subventions reçues et produits autres que la générosité du public sont affectés aux missions pour lesquels ils ont été versés. Quand ces produits ne suffisent pas à couvrir les frais de ces missions les ressources collectées auprès du public viennent combler ce déficit.

5. Nature et quantité des ressources en nature de l'organisme.

Prestations en nature	
Mise à disposition personnel Orange	8 869 €
Mise à disposition personnel BNP	55 491 €
Mécénat Compétence Plan Stratégique par Bartie	5 341 €
Mécénat Compétence Plan Stratégique par Colombus	2 048 €
Mécénat Compétence Plan Stratégique par Kea Partners	2 022 €
Mise à disposition gratuite local délégations	15 729 €
Total	89 500 €

8 ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

8.1 Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice 2023

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Total - Etat X						NEANT
Total - Etat Y						NEANT
Total - Etat Z						NEANT